AMBASSADE DE FRANCE A PHNOM-PENH

1, Boulevard Monivong, PHNOM PENH
Téléphone : (+855) 23 260 010

le 04/04/2019

Objet : PROCES VERBAL DU 1ER CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES 2019/2020

La séance plénière du Conseil Consulaire s'est tenue le 02/04/2019 à l'adresse suivante :

1 Boulevard Monivong, Phnom Penh

Participants :

Etaient présents :

- le consul adjoint, chef de chancellerie, représentant du chef de poste et Président du conseil consulaire.
- les conseillers consulaires ;
- les représentants des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique – ADFE et UFE) ;
- les représentants des établissements d'enseignement ;
- le conseiller de coopération et d'action culturelle ;
- les représentants des associations des parents d'élèves
- l'agent consulaire en charge de l'instruction des demandes de bourses scolaires.

Ont été remis aux membres du conseil consulaire les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Note diplomatique de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes
- Statistiques

I – Ouverture des travaux à 14h00

Le Président du Conseil consulaire en format bourses scolaires a ouvert la séance à 14h00 après avoir vérifié que le quorum était atteint.

Il a procédé à un rappel concernant la confidentialité des débats et rappeler des règles en matière de droit de vote.
Tous les membres du conseil consulaire sont tenus de respecter la confidentialité des débats et s'engagent à :

- laisser leur téléphone portable à l'entrée de l'ambassade auprès du service de sécurité
- ne répéter aucun des avis exprimés lors des discussions
- ne divulguer ou publier aucun élément constitutif des dossiers individuels examinés
- ne pas informer les familles du résultat des travaux, le consulat étant seul habilité à communiquer les résultats selon les dispositions réglementaires en vigueur.
- rendre les documents de travail à la fin du conseil

II – Bilan de la campagne des bourses scolaires 2018-2019

Un bilan de la campagne des bourses scolaires 2018-2019 a été présenté. La campagne 2018-2019 est close depuis le 28 février 2019 et compte 242 boursiers pour un montant total de bourses attribué s'élevant à 1 249 478 USD.

Le Président du conseil consulaire a ensuite rappelé les dates importantes de la campagne des bourses scolaires 2019/2020

III – Campagne des bourses scolaires 2019-20

L'évolution à la hausse du coefficient maximum de 21 000 € à 23 000 € a été exposée.

Un bilan des demandes présentées a été présenté :

166 familles (251 enfants) ont déposé une demande de bourses scolaires, pour un montant de 1 386 896 USD

Le montant de l'enveloppe limitative notifié le 28/03/2019 après dialogue de gestion s'élève à **1 215 116 USD.** Les travaux doivent donc s'inscrire dans le strict respect de cette enveloppe.

En première période de campagne, les membres du conseil peuvent proposer :

- Un accord
- Un ajournement
- Un rejet

Examen des dossiers individuels - synthèse de la séance

Les 166 dossiers représentant 251 demandes ont été examinés.

Le conseil consulaire s'est prononcé pour :
216 accords d'un montant de 1 072 346,70 USD,
28 ajournements d'un montant de 163 494,05 USD
7 rejets d'un montant de 43 929,91 USD

Les travaux s'inscrivent dans le strict respect de l'enveloppe limitative.
La séance s'est terminée à 17h30.